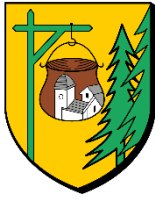


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communes-en-Montagne

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

AM_2016_03

Délégation de fonction à Mme Anne-Marie MIVELLE, 3^{ème} adjointe

Le Maire de Mignovillard,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-18, qui confère le pouvoir au maire de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,
- Vu** la délibération du conseil municipal du 4 janvier 2016, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune nouvelle,
- Vu** le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 4 janvier 2016,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Anne-Marie MIVELLE, 3^{ème} adjointe au maire, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : affaires sociales et personnes âgées, affaires scolaires.

Article 2 : M. le Maire de Mignovillard et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée et dont copie sera transmise à M. le Préfet.

Mignovillard, le 4 janvier 2016

Le Maire,

Florent SERRETTE

